



30 septembre 2008

## **RESTRUCTURATION DE L'UNITÉ D'AFFAIRE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION**

### **Sur une bonne piste**

L'unité d'affaire Technologie de l'information (TI) créée l'an dernier nous a présenté au cours de l'année 2008 les orientations et la philosophie de gestion des TI pour les prochaines années. On nous a aussi informé de changements majeurs à la structure administrative et organisationnelle à être implantés en cours d'année.

Votre syndicat et les responsables de l'unité TI ont même entrepris des discussions pour régler l'épineuse question de l'utilisation des ressources contractuelles embauchées pour accomplir du travail habituellement réservé à nos membres. L'entente éventuelle devra tenir compte des intérêts professionnels, notamment en matière de formation en lien avec le cheminement de carrière des personnes que nous représentons.

En effet, à plusieurs occasions, l'employeur nous a communiqué sa ferme intention de créer et de faire augmenter la valeur de cette unité par l'enrichissement de l'expertise de ses employés à l'interne. Les ressources humaines constituant, selon la direction du Groupe technologie, le principal actif de cette unité.

### **Développement des compétences à l'interne**

Ainsi, l'annonce récente concernant une démarche de développement des compétences du groupe TI nous démontre clairement que notre message a bel et bien été reçu et entendu. Le syndicat se réjouit de l'annonce qui vise clairement à préconiser la reconnaissance et le développement des compétences de ses propres employés. Cela rejoint la position du syndicat ainsi que les intérêts de ses membres et nous vous encourageons à participer activement à cette démarche.

La démarche de la DPTI (Direction principale des Technologies de l'information) s'inscrit parfaitement dans la philosophie du plan de formation négocié en 2006 pour tous les membres du Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec. Nous souhaitons maintenant que cette initiative s'intègre dans une démarche continue en matière de formation et développement des compétences.

## **Demeurons vigilants**

Par ailleurs, nous apprenions dernièrement, grâce à la vigilance de certains membres, que l'unité avait confié certains projets informatiques de mises à jour à des firmes externes. L'employeur a été rencontré à cet effet pour valider la cohérence entre ses nouvelles philosophies et cette façon de procéder. Bien que notre convention collective permette une telle pratique, le Groupe technologie nous assure qu'il n'a pas l'intention d'en abuser.

Nous devons malgré tout demeurer aux aguets quant à l'appauvrissement potentiel de nos activités et nous assurer que les dispositions de notre convention collective sont respectées, particulièrement en matière de protection des emplois. Nous ne tolérerons pas un accroissement de spécialistes temporaires ou en disponibilité pendant que l'employeur assigne du travail à l'externe, que ce soit par le biais de travail à forfait ou via l'utilisation de personnel contractuel.

Bien que nous saluons le discours de la direction en ce qui a trait aux initiatives récentes, nous croyons qu'une communication accrue assurerait une meilleure mobilisation et représenterait assurément un signe de respect à l'endroit des plus de 1000 membres que nous représentons à Groupe technologie.

Le syndicat est conscient du climat d'incertitude dans lequel certains membres vivent depuis le début de l'année 2008. Or, si un reproche devait être adressé au Groupe technologie depuis le début de l'année, c'est assurément ses lacunes en matière de communication.

Enfin, le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec continuera de suivre de très près l'évolution de cette démarche et compte sur la vigilance des membres pour l'informer de toute situation particulière.